

TRIANGULATION URBAINE RESEAU CUF

FICHE SIGNALÉTIQUE

Désignation du point : **202-191**

Date d'établissement
de la fiche :

Novembre 1986

Nature du point : Tube rouge vertical - hauteur 1,20m - scellé sur la
terrasse de l'immeuble

Commune et code INSEE : FOY - 69202

Références cadastrales :

Lieudit : Chantegrillet

Section : AE

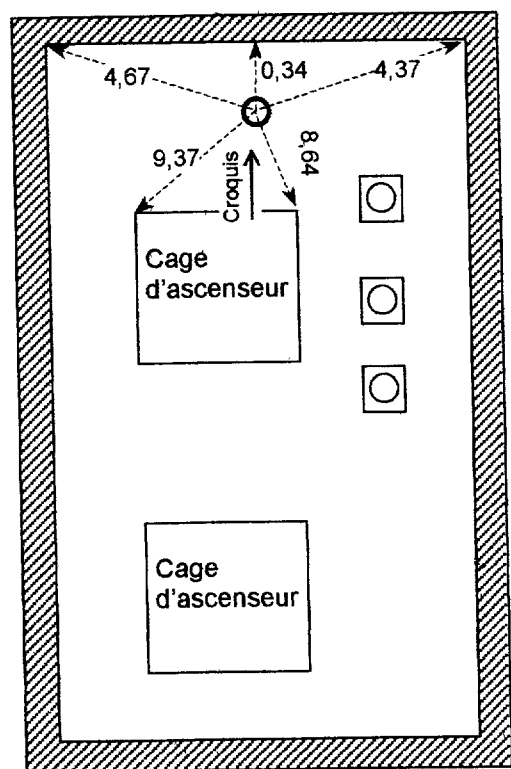
Adresse et propriétaire : 1 rue Laurent Paul – Régie Baur

Numéro : 230 - 231

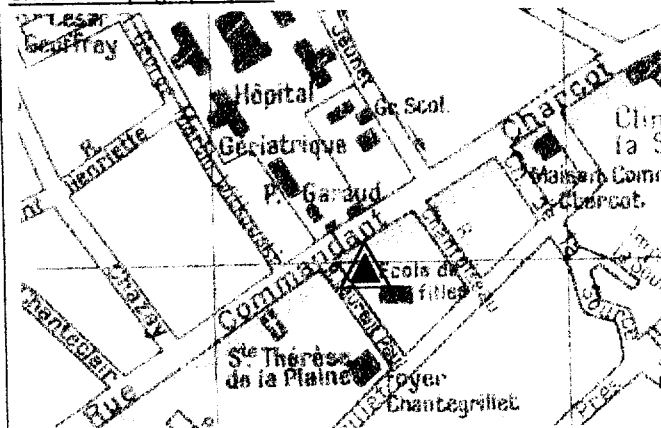
Réseau de rattachement et coordonnées	
Planimétrique :	Lambert II – zone centre
Altimétrique :	NGF – IGN69

X =	790 868,54
Y =	85 915,23
Z =	

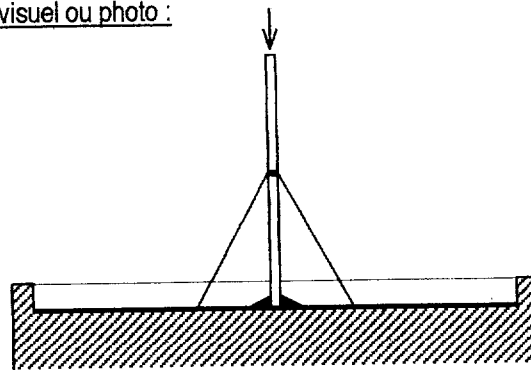
Croquis de repérage :



Situation topographique :



Croquis visuel ou photo :



DOCUMENT 6 - Fiche signalétique d'un point d'une triangulation urbaine

BTS GEOMETRE - TOPOGRAPHE

Session 2006

GTEDO

Epreuve U.4.1 : Exploitation de documents
& organisation

Page : 11 / 16

EXTRAITS DE LA NOTICE TECHNIQUE DU CONSTRUCTEUR

□ **Principales caractéristiques techniques**

- Ecart type sur 1 km de nivellement double : 0,7 mm
avec micromètre à lame plan-parallèle : 0,3 mm
- Lunette : grossissement oculaire standard : 32 x
constante stadimétrique : 100
- Sensibilité de la nivelle circulaire : 8' / 2 mm
- Compensateur : débattement : 30'
précision du calage (écart type) 0,3"

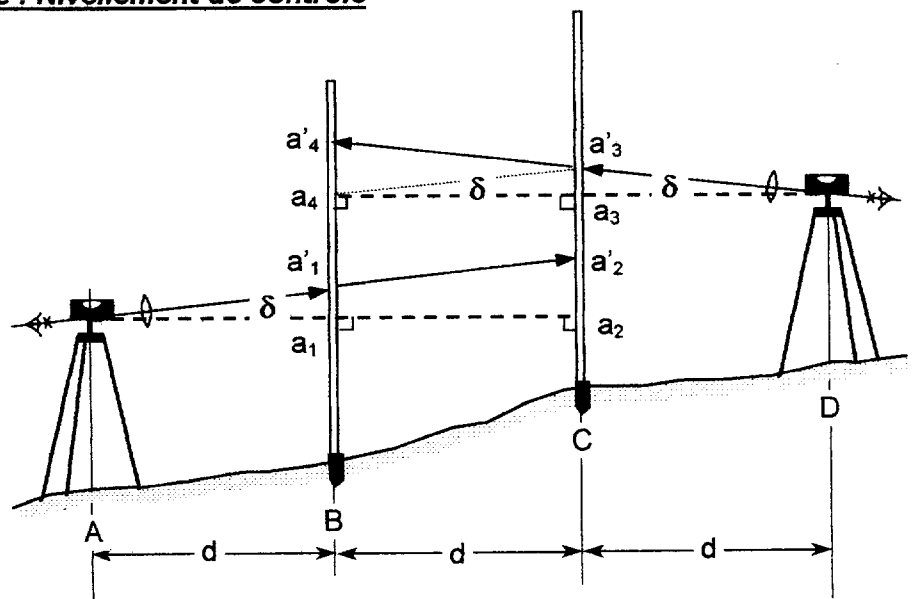
□ **Horizontalité de la ligne de visée : Nivellement de contrôle**

Déterminer en terrain plat une distance de 45 à 60 m et la diviser en trois tronçons d'égale longueur.

Dresser simultanément ou successivement une mire en chacune des extrémités B et C du tronçon du milieu en un endroit bien stable (par ex. piquet enfoncé).

Placer l'instrument à l'extrémité A. Après centrage de la bulle de la nivelle circulaire effectuer sur la mire en B puis en C les lectures a'_1 et a'_2 au fil niveleur.

Déplacer l'instrument en D et effectuer la lecture a'_3 sur le point le plus proche C puis a'_4 sur B.



Si l'appareil est réglé c-à-d. si la ligne de visée est horizontale, on obtient les lectures a_1 , a_2 , a_3 , a_4 pour lesquelles il est possible dans la fig. de tirer la relation suivante :

$$a_4 - a_1 = a_3 - a_2$$

Une visée inclinée fait un angle δ avec le plan horizontal. Si on considère une parallèle à $a'_1 a'_2$ tracée par a'_3 , elle coupe la mire B au point a_4 , c'est-à-dire à la cote qui indique une visée horizontale à partir de D. En se référant à la fig., cette lecture a_4 peut être calculée à partir des lectures effectuées :

$$a_4 - a'_1 = a'_3 - a'_2 \quad a_4 = a'_1 - a'_2 + a'_3$$

Si la lecture effectuée a'_4 diffère de plus de 2 mm à 30 m de la valeur calculée a_4 , répéter les mesures pour s'assurer qu'aucune faute n'a été commise. Si la valeur a_4 est confirmée, procéder alors au réglage de la ligne de visée. Cette valeur de 2 mm à 30 m devrait répondre dans la pratique à la plupart des exigences envers l'instrument. Si nécessaire, le réglage peut être effectué avec plus de précision.

DOCUMENT 7.1 – Instruments topographiques disponibles pour ce chantier

BTS GEOMETRE - TOPOGRAPHE		Session 2006
GTEDO	Epreuve U.4.1 : Exploitation de documents & organisation	Page : 12 / 16

Les renseignements indiqués ci-dessous ont été relevés sur le site Internet « www.ign.fr »

Ils se rapportent à une mission récente de photogrammétrie aérienne effectuée par l'Institut Géographique National.

COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE AERIEENNE ET RECOUVREMENT DES CLICHES

La couverture photographique est constituée de bandes rectilignes (de photographies) qui présentent un recouvrement (à usage métrique) entre elles de 15 % environ. Pour éviter les hiatus dus aux reliefs, ce recouvrement peut atteindre 40% sur certains massifs montagneux.

Pour permettre l'examen stéréoscopique, le recouvrement longitudinal, entre photos successives, est de 60 % ; tout comme le recouvrement entre bandes, il peut être augmenté en zone montagneuse.

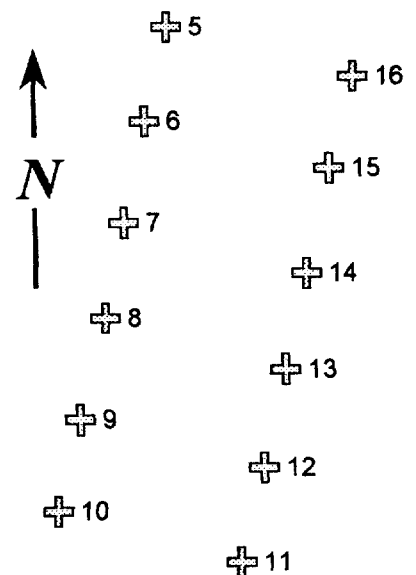
DESIGNATION DE LA MISSION

- Nom de la mission : FR 4655
- Année de la mission : 2001
- Echelle des clichés : 1 : 8000
- Emulsion : Noir et blanc
- Format des clichés : 23 x 23 cm
- Couverture : 1840 x 1840m

COORDONNEES DU CENTRE DE QUELQUES CLICHES

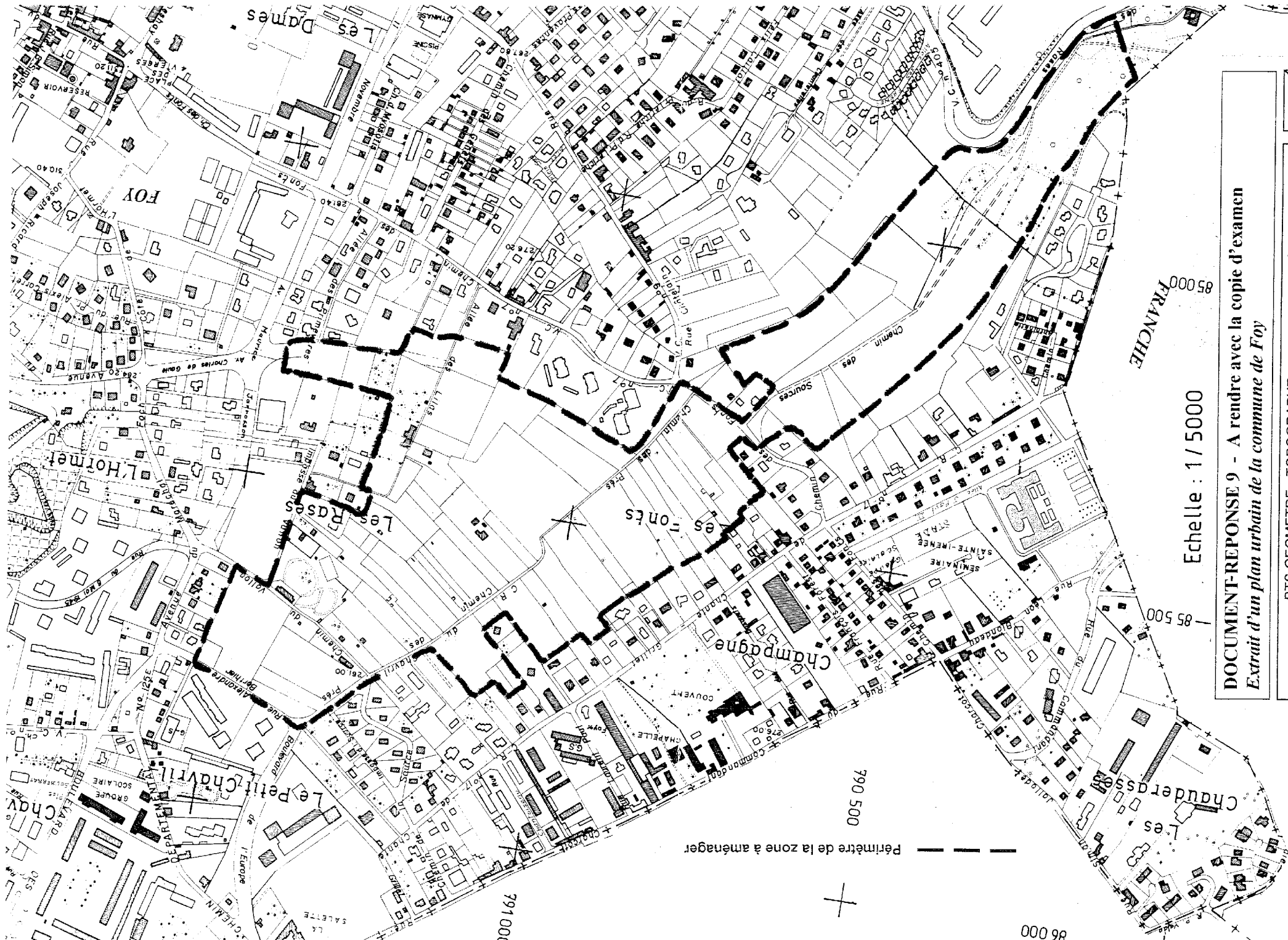
Ces clichés sont répartis sur deux lignes de vol qui passent au-dessus de la commune de Foy.

N° du cliché	Coordonnées du centre du cliché	
	X (m)	Y (m)
5	790 525	2 088 675
6	790 350	2 087 975
7	790 175	2 087 175
8	790 000	2 086 400
9	789 825	2 085 650
10	789 650	2 085 000
11	791 050	2 084 600
12	791 200	2 085 350
13	791 350	2 086 050
14	791 550	2 086 850
15	791 750	2 087 550
16	791 900	2 088 250



DOCUMENT 8 – Mission photogrammétrique aérienne IGN

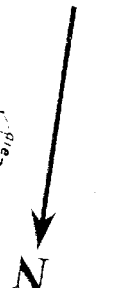
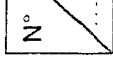
BTS GEOMETRE - TOPOGRAPHE		Session 2005
GTEDO	Epreuve U.4.1 : Exploitation de documents & organisation	Page : 14 / 16

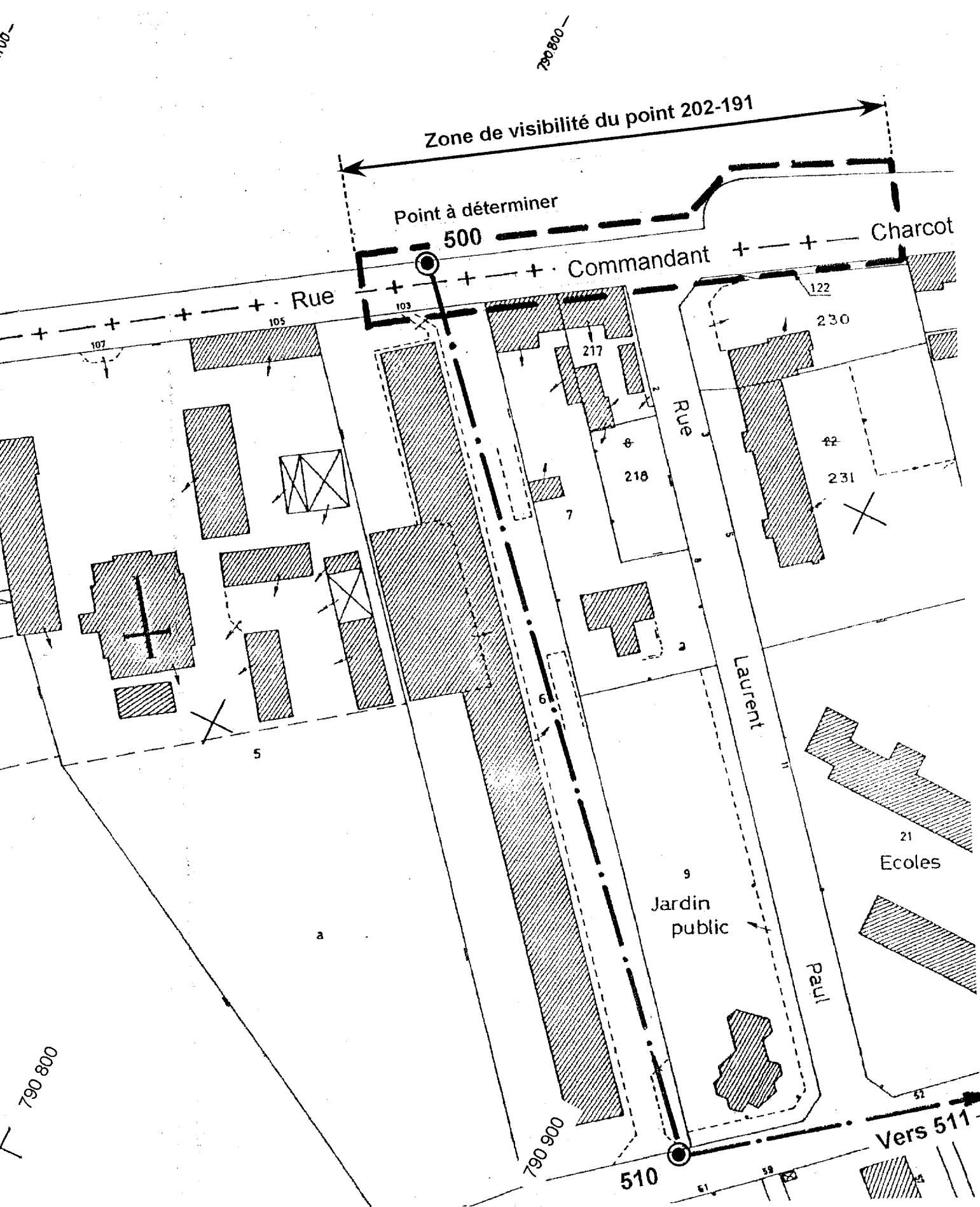


Echelle : 1 / 5000

DOCUMENT-REPOSE 9 - A rendre avec la copie d'examen
Extrait d'un plan urbain de la commune de Foy

GTEDO	Epreuve U.4.1 : Exploitation de documents & organisation	Session 2006
		Page : 15 / 16





DOCUMENT-REPONSE 10 - A rendre avec la copie d'examen
Extrait du plan cadastral - Commune de Foy - Section AE

BTS GEOMETRE - TOPOGRAPHE

SESSION 2006

GTEDO

Epreuve U.4.1 : Exploitation de documents & organisation

Page : 16/16

N°

.../...